



Marseille et Paris-Clichy, 03 juin 2024

Communiqué d'annonce

Marseille accueille le premier Campus national des Territoires Zéro Exclusion Énergétique les 18 et 19 juin 2024

Le Campus des Territoires Zéro Exclusion Énergétique réunira pour la première fois à Marseille les 18 et 19 juin 2024 les acteurs engagés dans la lutte contre la grande précarité énergétique. Il rassemblera, venus de toute la France, des élus, institutionnels, opérateurs, professionnels, membres du collectif Stop à l'Exclusion Énergétique, coordinateurs Ensembliers Territoriaux des Territoires Zéro Exclusion Énergétique...

Co-organisé avec la Ville de Marseille, cet événement vise à partager les retours d'expérience du programme expérimental Territoires Zéro Exclusion Énergétique et à stimuler les échanges de solutions concrètes pour faire avancer la lutte contre l'exclusion énergétique.

Marseille, le premier Territoire Zéro Exclusion Énergétique

La Ville de Marseille déploie d'importants moyens pour lutter contre l'habitat indigne et réhabiliter le parc dégradé. Elle lutte notamment contre la précarité énergétique. D'ailleurs, le quartier des Chartreux a été choisi comme le terrain d'expérimentation Marseillais pour aborder les enjeux énergétiques de manière holistique. Témoinnant d'une démarche expérimentale et largement collaborative, ce projet vise à mobiliser l'écosystème local pour définir des solutions concrètes pour simplifier les procédures, la pédagogie et l'incitation des propriétaires à rénover. Mais également, de sensibiliser et mobiliser une force de professionnels adaptée à l'ampleur du chantier de rénovation énergétique. Cet engagement est le prolongement du Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie (SLIME) soutenu par la Ville et qui intervient auprès de 400 ménages par an en repérant, diagnostiquant et en orientant les ménages vers des bonnes solutions.

Un collectif multi-acteurs : STOP Exclusion Énergétique

Le collectif rassemble plus de 60 organisations membres et partenaires, mobilisé au service de la lutte contre la grande précarité énergétique, né d'un groupe de travail de la Fondation des Transitions en 2019 (les transitionneurs). Face à la réalité des oubliés de la transition énergétique, elle œuvre, du petit pas aux grandes échelles, à inscrire dans les politiques publiques et territoriales les solutions concrètes de transition énergétique pour les plus pauvres. Outre le nouveau programme expérimental des Territoires Zéro Exclusion Énergétique, ses actions incluent entre autres : la co-construction d'une feuille de route Scénario 2030, *Ensemble éradiquons l'exclusion énergétique*, le développement du nouveau métier d'Ensemblier Solidaire, un parcours de formation, le déploiement de la fresque de la précarité énergétique, un fonds éponyme dédié au Reste à Charge, un programme de sensibilisation dédié aux jeunes en service civique, les Trophées des Solutions.

Programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique : un programme innovant

Porté par le collectif STOP Exclusion Énergétique et financé par le mécanisme des Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), le projet est de densifier la lutte contre la grande précarité énergétique par une approche globale territoriale - quartier, arrondissement, etc. - apportant mobilisation de tout un écosystème local, compétences et accompagnement, outils et financement. La démarche est multi-bénéfices, apportant économie d'énergie, baisse de facture, CO2 évité, confort été comme hiver avec un réel impact sur la santé, la dignité ; le programme apporte aussi emplois et formations des acteurs.

Aujourd'hui, 15 Territoires sont labélisés Territoires Zéro Exclusion Energétique : Marseille, Paris, Strasbourg, Besançon, Tourcoing, Carcassonne agglo, Campagnes de l'Artois, Kreiz-Breizh, Confluences-Compiègne, Grand Paris Grand Est – Noisy le Grand, Grenoble, Le Havre Seine Métropole, Valence-Romans Agglo - Bourg de Péage, Saint Priest (Lyon) et le département de la Mayenne.



A propos de la Ville de Marseille

Marseille, par sa position en Méditerranée, est une ville particulièrement touchée par le changement climatique. Elle agit pour faire de son territoire un modèle de transition écologique. Après avoir été la première ville française à déposer un Contrat Ville Climat (<https://www.marseille.fr/marseille-2030-objectif-climat-et-le-programme-100-villes>) à la Commission européenne, Marseille est avec Lyon la première Ville française à obtenir officiellement le Label Climate Neutral & Smart Cities. Une récompense qui reflète un travail de plus d'un an avec les partenaires du territoire : collectivités, entreprises et associations.

Afin d'atteindre ses objectifs en 2030 et faire face à la crise énergétique, la Ville de Marseille a mis en place un programme de soutien à la rénovation énergétique (soutien à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat, création avec la Métropole de la SPL-AIN) et au développement des réseaux de chaleur et de froid. A cela s'ajoute un vaste programme de sobriété et d'efficacité énergétique sur son propre patrimoine.

Son plan sobriété, lancé à l'automne 2022, s'appuie sur plusieurs leviers parmi lesquels la baisse du chauffage ou de la climatisation dans les bâtiments municipaux, la réduction des illuminations de monuments ou encore l'équipement, à l'horizon 2030, de 100 % du réseau d'éclairage public avec des LED à très basse consommation. La Ville de Marseille s'emploie également à restreindre son parc automobile aux véhicules indispensables au service public, renouvelés seulement sous forme électrique ou hybride.

En parallèle, la Ville de Marseille dispose de plusieurs dispositifs d'éducation et de sensibilisation à l'environnement notamment grâce au nouveau relais nature dans le parc Bougainville, l'agrandissement du « Hublot », lieu d'information et de découverte de la mer, doté de nouveaux outils pédagogiques, ou l'accompagnement de la quarantaine de jardins pédagogiques scolaires.

Une réunion nationale à Marseille pour faire progresser ensemble la transition énergétique

Les deux journées réunissant les partis prenants et les acteurs de la transition énergétique ont pour objectif de favoriser le partage de bonnes pratiques, de développer des coopérations et de capitaliser sur les expériences réussies pour lutter contre l'exclusion énergétique.

Des groupes de travail permettront aux participants de contribuer activement à la construction de solutions innovantes. Pour ce faire, le Campus offre un espace dynamique de réflexion couvrant des thématiques essentielles telles que l'écosystème, le financement, la mobilisation des acteurs, la complémentarité des dispositifs, les défis de la copropriété, les nouveaux métiers et la formation, ainsi que la santé.



Invitation aux temps forts du programme :

Le 19 juin à 14h00 Table-ronde « Regards croisés des Territoires sur la lutte contre l'exclusion énergétique » avec les élus de Marseille, Strasbourg, Grand Paris Grand Est, La Mayenne, et Besançon.

Suivie de la **Signature de la Déclaration de Marseille** marquant l'engagement formel des acteurs envers les objectifs du Programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique.

Et aussi le 18 juin, deux fresques pour découvrir la problématique et ses enjeux :

de à 14h30 à 16h00 ou de 16h00 à 17h30, une expérience collaborative pour comprendre les enjeux et découvrir les moyens d'agir. En savoir plus ici :

<https://www.fresquedelaprecariteenergetique.org/>

Pour vous inscrire à la fresque, [cliquez ici >](#)

Contacts presse :

Service presse de la Ville de Marseille : presse@marseille.fr

Directrice de la communication Stop Exclusion Énergétique : Carole Schaal
carole.schaal@stopexclusionenergetique.org

Chargé de communication Territoires Zéro Exclusion Énergétique : Victor Vieu

victor.vieu@stopexclusionenergetique.org